

Procès verbal des échanges – comité scientifique et technique du 9 octobre 2019

La quatrième séance du comité scientifique et technique, créé par arrêté préfectoral le 15 février 2019, a eu lieu le 9 octobre 2019 à la direction départementale des territoires des Deux-Sèvres, en présence de : cf. liste des présents en annexe.

Un retour détaillé sur la journée de travail à Mauzé-sur-le-Mignon du 19 septembre 2019 a été proposé ainsi qu'un projet de méthodologie étoffée suite à ce retour d'expérience.

Il ressort des échanges entre les membres du comité les éléments suivants :

- une présentation détaillée des premiers diagnostics d'exploitations réalisés et des engagements individuels envisagés sur la base de ces diagnostics sera proposée lors du prochain comité ;
- la pertinence des différents types d'engagements sera analysée, ainsi que leur quantification et les financements potentiels associés ;
- la constitution d'un « kit de communication » paraît nécessaire pour bien préparer les journées de travail sur le terrain. La phase de pédagogie préalable permet en effet à chacun des participants de mieux comprendre et partager les enjeux ainsi que les objectifs recherchés par le schéma directeur en faveur de la biodiversité ;
- le plan d'actions financé par le Conseil départemental 79 concernant les haies sera cartographié sous forme informatique afin de contribuer au schéma directeur ;
- les modalités pratiques (qui plante, qui finance, qui entretient, qui porte le foncier) de plantations des haies doivent être déterminées plus précisément, suite au test sur Mauzé ;
- une journée de communication est en cours de mise en place, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, autour du plan d'actions concernant les plantations ;
- l'enjeu relatif à la qualité et au contenu de la cartographie de travail et de synthèse des réflexions est très fort ; les modalités de l'actualisation et de la diffusion des cartes de travail et de synthèse doivent être définies, afin de servir de support pédagogique aux réunions de travail ;
- les cartes sont aussi un support précieux de médiation et de suivi des actions, en lien direct avec l'observatoire des pratiques agricoles et des actions en faveur de la biodiversité ;
- il conviendra de préciser à quel enjeu de biodiversité répond directement ou indirectement chaque action envisagée : actions en faveur de la biodiversité, pratiques agricoles et réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques ; les « espèces cibles » qui ont fait l'objet d'une contribution de la part de DSNE et du GODS devront faire l'objet d'une analyse concernant la pertinence des actions proposées ;
- les réflexions seront menées en priorité sur les communes concernées par une réserve de la phase n°1, validée lors de la commission d'évaluation et de surveillance du 10 mai 2019 ainsi que sur les territoires des communes où des irrigants seront directement concernés par les impacts des réserves (raccordés ou non à celles-ci) ;
- l'identification d'un représentant de la profession agricole par territoire, afin de servir de référent local pour le suivi du protocole, est proposée à la chambre d'agriculture, qui fera un retour sur ce point lors du prochain CST ;
- le projet de méthodologie d'élaboration du schéma directeur, présenté et modifié en séance, est adopté (en PJ au présent compte-rendu) ;

- le regroupement de territoires de communes, qui ne sont pas support de réserves, en vue des journées de travail de terrain (ateliers des paysages), est adopté. Il pourra être étudié avec deux entrées géographiques : la notion de sous-bassin versant ainsi que l'entité paysagère.

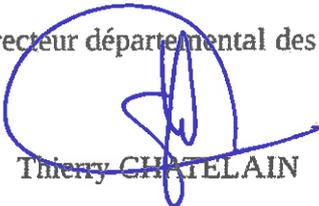
Le prochain CST aura lieu le lundi 9 décembre 2019 à 14 heures à la DDT des Deux-Sèvres.

Le président de la chambre d'agriculture



Jean-Marc RENAUDEAU

Le directeur départemental des territoires



Thierry CHATELAIN

annexe : liste des participants au comité scientifique et technique du 9 octobre 2019

- Monsieur Jean-Marc Renaudeau, Président de la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
 - Monsieur Thierry Chatelain, Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres
 - Monsieur Alexis Pernet - École Nationale Supérieure de Paysage
 - Monsieur Yohan Trimoreau - Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)
 - Monsieur Christophe Bordes - Fédération départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques des Deux-Sèvres
 - Madame Jacqueline Ajer - Association Prom'haies
 - Monsieur Alexis Martineau - Groupement ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)
 - Monsieur Julien Moureau - Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
 - Monsieur Médéric Brunet - Directeur général de la coopérative agricole Sèvre et Belle
 - Monsieur Nicolas Pugeaux - Négocier agricole Centre Atlantique
 - Madame Florence Billard - Conseil départemental des Deux-Sèvres
 - Monsieur Christian Geay - Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE)
- Monsieur Cyril Mouillot – DDT des Deux-Sèvres, secrétaire de séance

Étaient excusés :

- Monsieur Abraham Escobar-Gutierrez - INRA Nouvelle-Aquitaine
- Madame Léna Abasq - BRGM Nouvelle-Aquitaine
- Madame Afsaneh Lellahi - Terres Inovia
- Monsieur Antoine Goubin - Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Vincent Bretagnolle - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Madame Céline Lopez - Agence française pour la biodiversité (AFB)
- Monsieur Jean-Louis Moynier - Institut du végétal ARVALIS

